

EXTRAIT N°55/2026 DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 060-216000430-20260910-552026-DE

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15

Date de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage de la convocation
25/08/2026

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
Budgets Commune (principal, ESSEF, CCAS) - passage en Compte Financier Unique (CFU)

L'an deux mille vingt-six et le 10 septembre à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORELLE Isabelle, Maire.

Présents : MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice, VAUTRAIN Marie-Claire, PINCHON Francis, STAELENS Isabelle, MARION Antoine, CARTIER Flavie, CARON Laurence, DENIS André, VAUTIER Valérie, MARGERIN Benjamin, MERTEN Mélanie, BATAILLE Richard, NAEGLE Laetitia

Pouvoirs : VOISIN FONTANET Guy à MONVOISIN Patrice

Absents : MARECHAL Philippe, ARHUR Sylviane, ARHUR Ludovic, GUYOLARD Yannick

Secrétaire de séance : MARION Antoine

Le Compte Financier Unique (CFU) est un document budgétaire et comptable commun à l'ordonnateur (Maire) et au comptable public (Trésorier), qui vient se substituer au compte administratif et au compte de gestion. Le CFU vise à fournir une information plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion. Entièrement dématérialisé ce document est un travail collaboratif et concerté de la collectivité et du comptable public.

Sur les explications de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, le passage en CFU au 1^{er} janvier 2027 des budgets de la Commune (budget principal, budget ESSEF, budget CCAS).

Votée à l'unanimité

Pour copie conforme,
Le 14/09/2026
Le Maire,
Isabelle MORELLE

